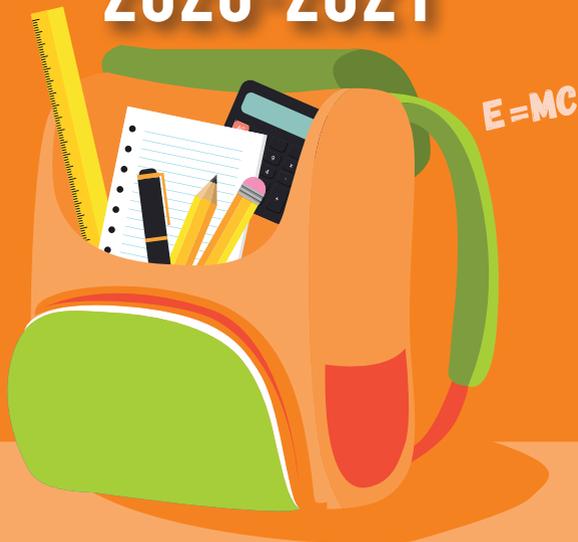


Inscriptions SCOLAIRES 2020-2021

9:3



E=MC

Je veux inscrire pour la première fois
mon enfant dans une école de Roanne

Je veux changer mon enfant d'école

A+B

Inscriptions du 9 Mars au 17 Avril 2020

Au service Éducation de la mairie, sur rendez-vous.
Dossier téléchargeable sur internet.

Inscriptions SCOLAIRES 2020-2021

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2020-2021 se dérouleront du 9 mars au 17 avril 2020 auprès du service Éducation de la mairie, uniquement sur rendez-vous.

Vous devez prendre contact avec le service Éducation de la Mairie et retirer un dossier (également téléchargeable sur roanne.fr). Le dossier et les pièces justificatives seront à rendre au moment du rendez-vous. **Aucune demande d'inscription ne sera validée si le dossier est INCOMPLET.**

La procédure concerne :

- toute nouvelle inscription,
- un changement d'école motivé,
- un passage de grande section au CP **si l'école élémentaire est différente de l'école maternelle.**

Dans tous les autres cas (exemple : changement de niveau ou passage de grande section au CP au sein d'un groupe scolaire), **la réinscription est automatique.**

Des secteurs de rattachement à chaque école ont été déterminés. Les demandes d'inscription dans un autre secteur ou les demandes d'inscription de familles non roannaises suivront une procédure spécifique de dérogation.

Liste des pièces à fournir et modalités détaillées d'inscription sur roanne.fr rubrique éducation.